



Ville de
NOUMÉA

Haut-Commissariat de la République
en Nouvelle-Calédonie

21 JUIL. 2025

CONTRÔLE DE LÉGALITÉ

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE LA VILLE DE NOUMEA

L'an deux mille vingt-cinq, le 10 juillet 2025 à 14h, le conseil d'administration, légalement convoqué, s'est réuni dans la salle du conseil municipal, sous la présidence de Madame Chantal BOUYE, Vice-Présidente du Centre Communal d'Action Sociale de la Ville de Nouméa,

Etaient présents :

Membres élus en son sein par le Conseil Municipal :

MMES	Chantal	BOUYE
	Charlotte	THAIAWE
	Muriel	GERMAIN
MM	Alexandre	MACHFUL
	Jonas	TAOFIFENUA

Membres désignés par le Maire :

MMES	Jeannette	WALEWENE
	Françoise	SEGURA
	Elisabeth	GAU
MM		

DATE DE CONVOCATION : 04/07/2025

Nombre de membres en exercice : 15

Nombre de présents : 8

Nombre de votants : 8

Procurations : 0

Etaient absents excusés :

MMES	Stéphanie	PAIMAN
	Jocelyne	CHENEVIER LEMOIGNE
	Jeanine	BAJON
MM	Emmanuel	HEAFALA
	Alberto	DOS SANTOS
	Michel	BOULANGER



CM-AK/MA-CCAS-DE-00014
PO 47



DELIBERATION N° 2025/14

**AUTORISANT LE VERSEMENT DE SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES AU TITRE DE
L'APPEL À PROJETS EN DIRECTION DU HANDICAP**

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de la ville de Nouméa, réuni en séance le 10 juillet 2025,

VU la Loi organique modifiée n° 99-209 du 19 Mars 1999 relative à la Nouvelle-Calédonie, publiée au Journal Officiel de la Nouvelle-Calédonie le 24 mars 1999,

VU la Loi modifiée n° 99-210 du 19 mars 1999 relative à la Nouvelle-Calédonie, publiée au Journal Officiel de la Nouvelle-Calédonie le 24 mars 1999,

VU la délibération du conseil municipal n° 2011/696 du 22 juin 2011 modifiant la délibération du conseil municipal n° 91/160 du 9 octobre 1991 portant création du Centre Communal d'Action Sociale de la ville de Nouméa,

VU la délibération du conseil d'administration du CCAS de la ville de Nouméa n° 2025/04 du 27 mars 2025 relative à l'approbation du compte de gestion du Trésorier de la province Sud pour l'exercice 2024,

VU la délibération du conseil d'administration du CCAS de la ville de Nouméa n° 2025/05 du 27 mars 2025 approuvant le compte administratif de la Présidente du Centre Communal d'Action Sociale de la ville de Nouméa pour l'exercice 2024,

VU la délibération du conseil d'administration du CCAS de la ville de Nouméa n° 2025/06 du 27 mars 2025 relative à l'affectation du résultat du compte administratif du CCAS de la ville de Nouméa pour l'exercice 2024,

VU la délibération du conseil d'administration du CCAS de la ville de Nouméa n° 2025/07 du 27 mars 2025 adoptant le budget primitif 2025 du Centre Communal d'Action Sociale,

VU l'appel à projets lancé par le CCAS auprès des écoles, des collèges et des associations,

VU la note explicative au Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de la ville de Nouméa n° 2025/14 du 10 juillet 2025,

Après en avoir délibéré,

.../...

DECIDE:**ARTICLE 1^{er} /**

Est autorisé, dans le cadre de l'appel à projets lancé par le Centre Communal d'Action Sociale, le versement des subventions suivantes :

Prix	Associations / écoles	Intitulé du projet	Contenu / Objectif	Montant du prix (en F/CFP)
1	Collège de Normandie Ulis	Jeu "Tsuro" géant en extérieur	Ce projet vise à : - impliquer les élèves du dispositif ULIS en tant qu'experts et animateurs du jeu - valoriser les élèves de SEGPA à travers la confection de la table - valoriser la collaboration entre les élèves - aménager la cour de récréation avec un mobilier ludique, esthétique et accessible.	298 754 F
2	Collège de Porte de fer Ulis	Immersion virtuelle, inclusion réelle au service des élèves ULIS	L'utilisation de casques de réalité virtuelle à travers des logiciels adaptés, vise à : - favoriser l'engagement et la motivation de l'élève - développer les compétences sociales - améliorer les compétences cognitives - offrir un accès à des expériences inaccessibles	253 449 F
3	Association pour la Surdit�	Calendrier perp�tuel en Langue des Signes Fran�aise	Ce calendrier d�pliant grand format vise � : - travailler le rep�rage dans le temps par l'apprentissage et l'usage de la LSF - rendre l'enfant acteur de ses apprentissages - faciliter la m�morisation de la temporalit� et des �motions en LSF	298 088 F
4	Association Hippocampe	Cr�ation artistique musicale pour les personnes en situation de handicap psychique	Ce projet vise � permettre au groupe "musical" constitu� par les membres de l'association d'enregistrer en studio des morceaux cr��s par le groupe afin de : - valoriser leurs cr�ations - favoriser l'estime de soi - collaborer sur un projet commun	290 440 F
5	Union des amis et familles de malades et handicap�s mentaux de Nouvelle-Cal�donie UAFAM NC	Imagine ton nouveau quartier	La r�alisation de ce projet vise � : - favoriser l'imagination et la cr�ativit� des r�sidents vers une projection positive de leur quartier - cr��r un support repr�sentant le "nouveau quartier de Riv��re-sal��e" sous forme de maquette avec un tableau explicatif - cr��r du lien social, interg�n�rationnel et interculturel entre les habitants du quartier - permettre aux r�sidents d'exercer une activit� d'art plastique qui favorise l'estime de soi	288 000 F

Prix	Associations / écoles	Intitulé du projet	Contenu / Objectif	Montant du prix (en F/CFP)
6	MAS le Paradou	Le monde vu de ma place	L'activité photo vise à : - favoriser l'expression personnelle et la valorisation de soi - permettre aux participants d'exprimer leur vision du monde - stimuler les capacités cognitives, sensorielles et créatives - renforcer le lien social et la communication - créer un espace d'échange et de partage entre les participants, les professionnels, les familles	280 620 F
7	Association pour le soutien des enfants et adolescents déficients ASEAD	Quand l'ASEAD s'invite aux Orchidées	Projet intergénérationnel, qui propose des activités de yoga, danse country et arts plastiques visant à : - proposer des temps de détente, relaxation et de bien être physique et mental - favoriser la créativité et l'expression personnelle - stimuler la mémoire et le plaisir de faire ensemble - améliorer l'image de soi	132 000 F
8	Association des Parents et Amis de Personnes Handicapées Intellectuelles APEI Établissement spécialisé d'activités dirigées ESAD	Animation musicale	Le matériel d'animation a pour objectif de : - améliorer le bien-être physique et mental des adultes accueillis - favoriser la socialisation et les échanges - découvrir le monde sonore, ressentir les sons - utiliser la musique pour développer l'expression personnelle et la créativité - partager des moments festifs entre les usagers, la famille et le personnel	299 416 F
9	Ecole Edmond Desbrosse CLIS	Un bureau vélo pour bien travailler	L'acquisition d'un bureau vélo vise à : - favoriser la concentration et l'attention - réduire l'agitation et l'anxiété - améliorer la réussite scolaire - encourager l'inclusion scolaire	72 900 F
10	Comité Valentin Haüy AVH	L'art au bout des doigts	L'activité d'art-thérapie vise à : - favoriser l'expression artistique à travers des médiums adaptés - créer du lien social entre personnes en situation de handicap et le grand public - promouvoir l'inclusion par l'art et la sensorialité - aider à reprendre confiance en soi en valorisant ce qu'on peut faire avec ses mains - partager un moment collectif en créant une oeuvre collective	280 000 F

Prix	Associations / écoles	Intitulé du projet	Contenu / Objectif	Montant du prix (en F/CFP)
11	Ecole Mathilde Broquet	Sortie baleines	La préparation de la sortie permettrait de travailler différents domaines de compétences en transversalité : - apprendre à s'informer : sur les baleines et leur mode de vie - adopter un comportement éthique et responsable vis à vis de l'environnement - se repérer dans l'espace et le représenter en réalisant des cartes, dessins.. - lire, comprendre et écrire des textes variés en réalisant des exposés	102 600 F
TOTAL				2 596 267 F

ARTICLE 2 /

La Présidente du conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale de la ville de Nouméa est habilitée à signer les conventions se rapportant aux subventions visées à l'article 1^{er} au titre des actions de prévention et de développement social du Centre Communal d'Action Sociale.

ARTICLE 3 /

La dépense correspondant aux subventions visées à l'article 1^{er} est imputable au budget 2025 du Centre Communal d'Action Sociale de la ville de Nouméa : chapitre 65 - Autres charges de gestion courante.

ARTICLE 4 /

Le délai de recours devant le Tribunal administratif de Nouvelle-Calédonie contre le présent acte est de 2 mois à compter de sa notification. Le Tribunal Administratif peut-être saisi par l'application informatique « télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr.

ARTICLE 5 /

La Présidente du Centre Communal d'Action Sociale de la ville de Nouméa est chargée de l'exécution de la présente délibération qui sera enregistrée, transmise au Commissaire Délégué de la République pour la province Sud et notifiée aux associations.

DELIBERE EN SEANCE,
POUR EXTRAIT CONFORME
NOUMEA, LE 10 JUIL. 2025

LE SECRÉTAIRE DE SÉANCE

LA PRÉSIDENTE

DESTINATAIRES :

Subd. Admin. Sud
TPS
registre
dossiers des associations

Haut Commissariat de la République
en Nouvelle-Calédonie

21 JUIL. 2025

CONTRÔLE DE LÉGALITÉ

Pour la Présidente et par délégation
la Vice-Présidente

Chantal BOUYE